

# Sur les traces de Chappe en Espagne (II) De fil en aiguille

---

Gilles Multigner

Adhérent direct, Espagne

À Gérard Contant, *in memoriam*.

## AVANT-PROPOS

Je récupère pour ces cinquièmes Journées d'étude, outre le titre, quelques-uns des sujets envisagés à l'occasion du 19<sup>e</sup> Colloque qui s'est tenu aussi au Cap d'Agde et que j'avais écartés pour les raisons alors exposées.

Une recherche s'élargit souvent au fur et à mesure de son déroulement si ce n'est qu'elle se prête à d'autres investigations, sans pour autant arriver nécessairement à des conclusions incontestables, tout en tombant, parfois, sur des voies sans issues.

C'est le cas des démarches entreprises dans la foulée de l'établissement de la ligne Paris – Bayonne et de son prolongement jusqu'à Béhobie, en face d'Irún ; des relations entre les stations de télégraphe de ces deux dernières communes ; de l'intérêt porté par la France (voire de son ingénierie) aux « affaires d'Espagne » ; du rôle joué par le télégraphe entre les deux pays aux niveaux politique et financier ; de l'attrait du télégraphe pour les peintres (avant Morse...) ; des rapports entre Madrid et Paris, à différentes reprises, concernant l'installation d'un système télégraphique français en Espagne ; de la reconnaissance de la reine d'Espagne envers Alexandre Dumas et Alphonse Foy ; ainsi que, tout en revenant un peu en arrière, du bref séjour de Napoléon à Madrid ou du penchant de Ferdinand VII pour les cerfs-volants.

Voici, en gros, et en désordre, plusieurs sujets de recherche dont certains seront abordés plus ou moins en profondeur et avec des résultats plus ou moins concluants dans la présente communication.

## MAÎTRE CHAPPE, SUR UN CLOCHER PERCHÉ...

Le chercheur espagnol, aujourd'hui disparu, Sebastián Olivé, initiateur de la reprise des études sur la télégraphie aérienne en Espagne, reproduisait sur son ouvrage de référence (1990, 27) un fragment d'une estampe [A]<sup>(1)</sup> d'époque décrivant la présence de Napoléon I<sup>er</sup> aux portes de Madrid, avec, en arrière-plan, un télégraphe... Chappe, juché sur le clocher de la plus haute église de la ville.

J'ai évoqué à plusieurs reprises cette image anachronique, ou plutôt *anatotopique*, dont j'ai mis un certain temps à retrouver la source. Après avoir rejeté la paternité de David Roberts que certains suggéraient

---

(1) Voir figure 1a. J'attribue les lettres [A] et [B], respectivement, aux estampes correspondant aux versions D.996.1.3585.13 C et D.996.1.3637 C (voir plus loin).

(du fait surtout, je crois, de son séjour en Espagne), je tombais, chez un bouquiniste madrilène, sur une reproduction de l'estampe à laquelle appartenait le fragment, intitulée « Entrée de Napoléon à Madrid ». Malheureusement, la légende, partiellement illisible, ne permettait toujours pas d'atteindre la souche, mais l'ensemble de la gravure me mettait sur le chemin d'Épinal où mes premières démarches n'arrivaient pas à aboutir.

Plus tard, un catalogue (1989, 398, n°238) des estampes du Musée municipal de Madrid [A] et celui d'une exposition, toujours à Madrid, sur les « Estampes de la guerre de l'Indépendance » (1996, 170 et 250, n°82) [A]<sup>(2)</sup> à Madrid confirmaient qu'il s'agissait bel et bien d'une xylogravure colorisée, de la Fabrique de Pellerin, Imprimeur-Libraire à Épinal.

Par la suite, beaucoup plus récemment, le site Web du Musée de l'Image, à Épinal, offrant la possibilité d'accéder en ligne à une sélection de ses fonds, le sort a voulu de pouvoir y retrouver l'image convoitée. Ou plutôt, les images, car la collection en comprend deux qui se suivent... mais ne se ressemblent pas tout à fait.

Identifiées comme D.996.1.3585.13 C [A] et D.996.1.3637 C [B], il s'agit de tirages de 1913 (sur papier vergé, bois de fil, colorié au pochoir) d'un original daté de 1836. Les dimensions du bois étant les mêmes (H 32,1 cm x L 52,6 cm), celles des feuilles, par contre, sont différentes : H 47,9 cm x L 63 cm la première, et H 42,1 cm x L 63,9 cm la seconde. Mais la disparité, qui n'en est guère, n'en reste pas là. Outre les couleurs des personnages et des monuments, le fond du ciel et la forme des nuages sur lesquels se projettent le bicorne de Napoléon et les panaches de la garde impériale et des grenadiers diffèrent considérablement, du fait des retouches incorporées. On apprécie aussi de nombreuses erreurs et omissions dans le texte de la légende typographique qui varie d'une reproduction à l'autre.

Enfin, la poursuite de mes recherches m'amenait au Musée de l'Histoire de Madrid, qui conserve une de ces estampes. En l'occurrence celle qui correspond à la première des références susmentionnées [A] et dont les dimensions du bois prises par moi-même sont les suivantes : H 32,1 cm x L 52,5 cm, c'est-à-dire celles de l'original. L'appartenance de cette estampe au Musée est le fait d'une importante donation de l'ingénieur des Ponts et Chaussées, collectionneur et académicien des Beaux-Arts, Félix Boix y Merino, pour la création du Musée municipal (devenu Musée de l'Histoire) de Madrid, en 1929, à la suite de l'Exposition de 1926 sur l'Ancien Madrid. J'ajouterais que cette visite a permis de rectifier partiellement la fiche catalographique de l'estampe, dont l'édition était attribuée à l'atelier de la Veuve Chéreau...

En somme, et au vu des recherches engagées, y compris sur le réseau Internet, il y aurait de nombreux exemplaires en circulation de cette estampe (dont la paternité pourrait, vraisemblablement, être accordée à François Georgin), correspondant à une des deux versions indiquées ; la plupart, comme celles déjà mentionnées ou celle reproduite sur Gallica/BNF (dimensions feuille indiquées : H 38 cm x L 54 cm), à la version [A] ; et quelques-unes, telles que celle reprise sur la librairie digitale de l'université canadienne McGill (dimensions signalées : H 40,4 cm x L 61,7 cm), ou celle reproduite plus haut<sup>(3)</sup>, à la [B].

Le texte de la légende, une fois les corrections introduites, est le suivant :

« *Le combat de Somo-Sierra [sic], dont la prise fut l'œuvre des lanciers polonais de la garde impériale, avait laissé libre la route de Madrid. L'Empereur arriva le 2 décembre 1808 devant cette capitale livrée aux meneurs d'une populace exaltée, et qui annonçait l'intention de se défendre comme se défendirent les habitants de Saragosse. Cependant la majorité de la population et les troupes de la ville, reconnaissant l'impossibilité de cette défense, étaient d'avis de capituler. On combattit néanmoins pendant deux jours. L'Empereur, irrité, menaçait de livrer la ville au pillage, et Madrid capitula. L'Empereur y fit son entrée*



FIG. 1a.

(2) Voir figure 1b.

(3) Voir figure 1c.



Fig. 1b.



Fig. 1c.

*le 5 décembre, précédé par la publication d'une proclamation sévère adressée aux habitants [sic] ; mais il n'y séjourna pas, et revint à son quartier-général de Chammartin [sic], où le 9 décembre une députation vint lui rendre hommage et prêter devant lui serment de fidélité au roi Joseph. Napoléon l'accueillit avec plus de bienveillance qu'elle n'en devait attendre, et lui fit connaître ses projets d'amélioration pour l'Espagne. Il put croire que ses paroles avaient été entendues et comprises. Les citoyens de cette capitale, au nombre de plus de "27,000" pères de famille, avaient à la fin du mois inscrit leur serment de fidélité à Joseph, sur les registres ouverts chez tous les magistrats. // Propriété de l'Editeur. (Déposé.) // De la Fabrique de Pellerin, Imprimeur-Libraire à Épinal. »*

Il s'agit, bien entendu, d'une interprétation de cet épisode de l'invasion napoléonienne, celui de l'arrivée de l'empereur aux portes de Madrid, qui séjourna en fait à Chamartín (alors un village d'environ 700 âmes) entre le 2 et le 22 décembre et qui, vraisemblablement, ne foula le sol de la capitale qu'une fois et sans apparat, pour voir de près le Palais Royal.

Quant à la scène de l'estampe elle doit correspondre en effet au déplacement, le 9, d'une députation de 27 notables de la ville, dont la présence avait été exigée par Bonaparte pour *implorer sa clémence et lui demander la restauration de son frère Joseph sur le trône d'Espagne* (Muñoz Maldonado, 1833, T2, 52) plutôt que pour lui offrir les clefs de Madrid que l'on apprécie sur le plateau soulevé entre les mains, plausiblement, du *Corregidor* Pedro de Mora y Lamas.

Reste à savoir les raisons qui ont poussé l'auteur de l'estampe à percher un télégraphe Chappe sur un clocher espagnol...

## LE ROI DU CERF-VOLANT

Le 20 mars 1823, c'est-à-dire à peine trois semaines avant que les « 100.000 fils de St. Louis », sous le commandement du duc d'Angoulême, envahissent l'Espagne pour y rétablir l'absolutisme<sup>(4)</sup>, les Cortès décident que Ferdinand VII quitte Madrid pour Séville. Devant la poussée des troupes françaises, le gouvernement décide de se replier sur Cadix. Le roi se refuse à obtempérer. Il est déchu de ses hautes fonctions et une régence est nommée. Finalement il accepte, il rejoint Cadix qui se renforce et le 15 juin les Cortès ouvrent les séances. Le fort du Trocadéro (*Trocadero*) tombe le 31 août. Cadix, assiégé, capitule le 23 septembre. Le gouvernement permet la sortie de Ferdinand VII qui débarque le 1<sup>er</sup> octobre au Puerto de Santa María pour y rencontrer le duc d'Angoulême.

Il est bon de rappeler que ce n'est pas par hasard que l'invasion avait lieu le 7 avril 1823, soit la veille de la mise en service de la ligne Paris – Bayonne, ou, si l'on préfère, le fait que la mise en activité du télégraphe à Bayonne, c'est-à-dire le lendemain de l'invasion, n'obéit pas à une simple coïncidence.

Il suffit de se rapporter aux communications présentées par MM. Michel Ollivier et Jean-François Massié à l'occasion du Colloque de la FNARH à Blois, en 1979. Ainsi, M. Ollivier (« Construction de la ligne Paris – Bayonne », p. 7) signalait qu'*il n'est pas dans notre rôle de rappeler l'évolution de la situation espagnole en cet été 1822, néanmoins pour le gouvernement de Louis XVIII l'intervention militaire française paraît indispensable à bref délai...* Tandis que M. Massié (« Le télégraphe Chappe à Bayonne de 1823 à 1853 », p. 21) soulignait que *C'est en 1822, sur la demande expresse du ministère de la guerre, que le gouvernement décida l'établissement de la ligne de Paris à Bayonne.*

L'Espagne ne disposant pas de réseau de télégraphie aérienne, les communications à destination, en provenance ou à l'intérieur de la péninsule ibérique devaient employer d'autres moyens pour circuler au sud des Pyrénées.

C'est ainsi que Ferdinand VII qui, lors de sa captivité à Valençay, avait eu l'occasion de se familiariser avec la correspondance chiffrée<sup>(5)</sup>, poursuivait ses expériences dans ce domaine pendant sa réclusion à Cadix.

D'après le politicien Antonio Alcalá Galiano, (*Memorias*, 1886, 2<sup>ème</sup> partie, Ch. XXXII),

*« Telle fut la condescendance envers le roi qu'on lui consentit de dresser une haute tour en bois sur le toit de la Douane [figure 2], où il logeait ; tour qui lui servait de distraction pendant presque toutes les heures de la journée, car il s'y amusait à faire voler des cerfs-volants en papier, sans que nul soit censé ignorer que ce passe-temps était en fait une correspondance, moyennant des signaux convenus, entre le roi et les français, maîtres de la côte opposée. Les habitants de Cadix l'observaient, les uns indignés, les autres résignés. »*



FIG. 2. – Édifice de la Douane de Cadix, siège aujourd'hui du conseil général.  
<http://www.gentedecadiz.com/>.

(4) Discours de Louis XVIII le 28 janvier 1823 à l'ouverture de la session des Chambres : « [...] Cent mille Français commandés par un Prince de ma famille, par celui que mon cœur se plaît à nommer mon fils, sont prêts à marcher en invoquant le Dieu de saint Louis pour conserver le trône d'Espagne à un petit-fils d'Henri IV, préserver ce beau royaume de sa ruine, et le réconcilier avec l'Europe [...] » (Miñano, 1824, T 2, 289-290).

(5) Voir MULTIGNER (G.), *Les cahiers de la FNARH*, 2013, n°126, p. 53.



Quoi qu'il en soit, A. Galiano étant la seule source connue rapportant cette occupation royale, elle ne dépassera pas la date à laquelle Ferdinand VII rejoignait l'autre rive de la Baie de Cadix, après sa libération, le 28 septembre 1823, évènement dont le président du conseil, Joseph de Villèle, sera informé par le télégraphe dans le courant de la journée du 4 octobre suivant, et dans les termes de la dépêche ci-après, conservée aux Archives nationales<sup>(6)</sup> :

« Bayonne le 4 8bre 1823

N°152

Monsieur le Directeur

*J'ai l'honneur de vous inviter à faire parvenir le plus promptement possible la Dépêche télégraphique suivante.*

*Dépêche Télégraphique*

*"Le Duc d'Angoulême*

*"au Président du Conseil des Ministres.*

*"Chiclana le 28 7bre 1823*

*"Le Roi me mande qu'il est libre, qu'il se rendra au Port Sainte Marie quand je le voudrai ; j'espère qu'il y sera demain.*

---

*Le Général commandant à Bayonne*

Signature [Le Baron du Merle ?]. »

Le télégraphe Paris – Bayonne remplissait bien le rôle attribué, c'est-à-dire de permettre au gouvernement français d'avoir le regard posé à tout instant sur les « affaires d'Espagne ».

## LE STATIONNAIRE TÊTE EN BAS

Pendant son exil en France, c'est-à-dire pendant les dernières années de sa vie (1824-1828), Goya fut le témoin direct du battement des ailes du télégraphe Chappe, aussi bien à Bordeaux et dans la région bordelaise que sur la route qui menait à Paris et où il se déplaça l'année de son arrivée. Qui dit témoin, dit témoignage, et celui du grand peintre, dessinateur et graveur aragonais ne manque pas d'être surprenant.

Il s'agit du dessin connu comme *Telégrafo*, appartenant à la série « Album de Bordeaux II » ou « Album H », sous le n°51, par la suite, 54, et daté entre 1825 et 1828.

Compte tenu des interdictions et restrictions concernant autant sa reproduction que celle des commentaires des experts, je me limiterai à en ébaucher les principaux aspects, tout en transcrivant ci-dessous<sup>(7)</sup> l'adresse électronique qui permettra au lecteur intéressé d'accéder à l'image, la fiche technique, et autres renseignements complémentaires affichés par le Musée du Prado qui conserve le dessin et les droits.

L'illustration représente un saltimbanque les mains et la tête sur une table, le corps renversé... Le dessin n'est pas signé, mais le mot *telégrafo* [télégraphe], vraisemblablement autographe, est là pour éliminer toute ambiguïté : le tronc, les jambes et les pieds en l'air, en guise de mât, de régulateur et d'indicateurs, évoquent un signe Chappe.

D'après l'experte dans l'œuvre de Goya, l'historienne de l'art et conservatrice du Musée du Prado, Manuela Mena, la scène se serait inspirée de l'estampe n°96, *L'Anglaise*<sup>(8)</sup>, appartenant à la série d'illustrations du magazine satirique *Le Bon Genre*, paru entre 1817 et 1831<sup>(9)</sup>.

---

<sup>(6)</sup> AN 19860703/196.

<sup>(7)</sup> [http://www.museodelprado.es/goya-en-el-prado/obras/ficha/goja/telegrafo/?tx\\_gbgonline\\_pi1%5Bgocollectionids%5D=64&tx\\_gbgonline\\_pi1%5Bgosort%5D=d](http://www.museodelprado.es/goya-en-el-prado/obras/ficha/goja/telegrafo/?tx_gbgonline_pi1%5Bgocollectionids%5D=64&tx_gbgonline_pi1%5Bgosort%5D=d)

<sup>(8)</sup> Voir figure 3, reproduite ci-après, les droits étant tombés dans le domaine public. Néanmoins, le lecteur intéressé peut la consulter parmi les 115 gravures de la réimpression (1831) du recueil de 1827, préfacée par Léon Moussinac, et mise en ligne par les soins de la BNF [<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b7200270q/f138.zoom>].

<sup>(9)</sup> Voir « Télégrafo » in J. M. MATILLA, M. B. MENA MARQUÉS (dir.), *Goya, Luces y sombras*, Barcelona, Fundació « La Caixa », Barcelona, Obra Social « La Caixa » – Madrid, Museo nacional del Prado, 2012, p. 292, n°86.



Fig. 3. – BNF/ark:/12148/btv1b7200270q.

## À LA RECHERCHE DE L'HOMME DE L'ART

Il y a quelques années, M. Michel Ollivier qui était au courant de l'intérêt que je portais au sujet, avait l'obligeance de m'envoyer la transcription d'une pièce concernant la télégraphie en Espagne, découverte lors de ses propres recherches dans les correspondanciers. La transcription incorporait plusieurs observations et quelques points d'interrogation. Les doutes se rapportaient à la date exacte du document et aux coordonnées d'un constructeur d'appareils télégraphiques.

D'autre part, M. Jean-Michel Boubault, lors du 8<sup>e</sup> Colloque de la FNARH avait évoqué auparavant cette même source à propos de l'intérêt de l'Espagne envers le système français : *On apprend, cette même année [1831], que l'Espagne recherche des renseignements sur le système français et aimerait recruter un homme de l'art pour mettre une ligne télégraphique en activité*<sup>(10)</sup>. Les démarches entreprises alors en Espagne n'avaient pas abouti.

Plus récemment, lors d'un bref séjour aux Archives nationales, à Pierrefitte, j'ai retrouvé le document en question, une lettre adressée au président du Conseil des ministres (Casimir Périer) le 14 juin 1831 dont la teneur littérale, après avoir dissipé les doutes précités, est la suivante :

*« J'ai l'honneur de vous faire savoir que la maison Berguiller et C<sup>mie</sup>, rue des Jeûneurs, n°20, vient de demander à notre constructeur de machines divers renseignements destinés à l'établissement en pays étranger [on dit pour l'Espagne] d'une ligne télégraphique qui aurait en étendue environ la distance de la ligne de Paris à Bayonne. Elle lui a proposé de se charger de la construction de toutes les machines qui devront être semblables au télégraphe français. Elle désire savoir aussi si elle pourrait se procurer un homme de l'art pour mettre cette ligne en activité.*

*Je vous transmets M. Le président ces détails pour que vous y ayez l'égard que vous jugeriez convenable.* »<sup>(11)</sup>

À quoi, M. Ollivier ajoutait les considérations suivantes : *« Cette lettre n'est pas signée et se situe à une période de transition, où Alphonse Foy vient d'être nommé et n'a pas pris en main la direction de la maison. Le style en est peu habituel à ce niveau et paraît émaner d'un subordonné peu familier de cette correspondance. »*

<sup>(10)</sup> BOUBAULT (Jean-Michel), « Une liaison directe Paris – Madrid, par télégraphie aérienne », *Actes du 8<sup>e</sup> Colloque International de la FNARH, La télégraphie aérienne et optique, Paris 13-15 octobre 1993*, p. 119.

<sup>(11)</sup> AN 19860703/597.

Le nom de la maison Berguiller, bien que je ne n'en ai pas retrouvé la trace, est plausible. Ce nom est associé à un horloger de l'époque, constructeur d'une montre ou pendule astronomique cité dans plusieurs publications d'époque. Ainsi dans *l'État actuel de l'Industrie française*, on peut lire « *La montre astronomique de M. Berguiller, horloger, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, indique les heures du temps vrai et du temps moyen [...] C'est, je crois la première montre de ce genre qui ait été construite.* »<sup>(12)</sup>

Quant à l'emplacement de l'établissement, à Paris, la rue du Petit Lion ou Petit Lion Saint-Sauveur est devenue rue Tiquetonne (2<sup>e</sup> arr.), en partie, et rue Saint-Sulpice (6<sup>e</sup> arr.), en partie aussi. La rue des Jeûneurs, occupe la partie Ouest de celle qui était avant la rue des Jeux neufs, dans le 2<sup>e</sup> arr. aussi.

Malgré cet effort d'érudition le chemin parcouru est maigre et le rapport entre la maison Berguiller et le télégraphe reste dans l'obscurité.

Cependant, je me risque à avancer une hypothèse. La première dépêche transmise sur le réseau de télégraphie optique que construisait Juan José de Lerena entre les résidences royales de la région de Madrid avait été expédiée le 20 juin 1831 depuis Aranjuez.<sup>(13)</sup> Fort des bons résultats, autant le jour que la nuit, des premiers essais, Lerena, un mois auparavant, avait constitué une société pour l'exploitation de son invention à l'étranger, société curieusement (les raisons invoquées sont quelque peu confuses et contradictoires) dissoute le 9 juillet suivant.<sup>(14)</sup> Ceci étant, compte tenu du rapprochement des dates et du fait que l'Espagne n'envisageait pas d'installer le système Chappe sur son territoire (au moins il n'y en a aucune trace), il ne serait pas étonnant que l'objet de la proposition citée plus haut obéisse plutôt à l'intention voilée de la part de Lerena, d'obtenir des renseignements concurrentiels pour introduire son propre système en dehors de l'Espagne. Pour renforcer cette hypothèse, il ne faut pas oublier qu'en 1837, après le licenciement de Lerena, le ministère de l'Intérieur espagnol donnait des instructions pour comparer le télégraphe établi entre les résidences royales avec d'autres systèmes ; parmi ceux-ci... un « modèle » Chappe déposé chez le remplaçant intérimaire de Lerena ! Qui, d'ailleurs, en 1842, suite au projet français de crédit consacré à des essais de télégraphie de nuit voté le 2 juin à la Chambre des députés, proposait le 16 juillet, depuis Madrid, son propre système au ministre français de l'Intérieur...<sup>(15)</sup>

## EN QUÊTE DE RÉPONSES À DES QUESTIONS POSÉES EN 1993

Dans la communication déjà citée, Jean-Michel Boubault se posait, parmi d'autres, les questions suivantes<sup>(16)</sup> : « *Pourquoi Foy a-t-il été fait en Espagne, le 3 mars 1847, Chevalier du Nombre Ordinaire de l'Ordre Royal de Charles III ? Pourquoi avoir établi une ligne télégraphique de Madrid à Irún et qui l'a financée ?* »

Je commencerai par répondre d'abord, et télégraphiquement, à la seconde question, moyennant un bref rapport.

Après de nombreuses expériences depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le souci de modernisation de l'administration, une considérable méfiance vis-à-vis de l'électricité et, par conséquent, du télégraphe électrique, qui n'était pas méconnu en Espagne, un climat social assez calme, qui n'assurait pas pour autant la sécurité des chemins et l'invulnérabilité d'une ligne de poteaux et enfin, et surtout, l'omniprésente notion d'« Ordre Public », conduisent le gouvernement à la décision de construire un réseau de télégraphie optique, *par lequel toutes les capitales de provinces et les points importants des côtes et frontières devront être en communication directe avec celle [la capitale] du royaume.* La première phrase de cet Arrêté<sup>(17)</sup> portant établissement du « plan général des télégraphes », mérite d'être reproduite : « *Le Gouvernement*

(12) JOUY (E.), Paris, 1821, p. 111. Voir aussi, *Revue Encyclopédique ou analyse raisonnée des productions les plus remarquables, dans la littérature, les sciences et les arts*, T IV, Paris, 1819 « Horlogerie » où Berguiller figure aux côtés de Breguet dans le rayon des montres marines ; *Dictionnaire chronologique et raisonné des découvertes*, T XI, Paris, 1823, p. 534, à propos d'une montre qui continue à indiquer les heures du temps vrai et du temps moyen.

(13) MULTIGNER (G.), « Les sentinelles du passé », *Les Cahiers de la FNARH*, 2005, p. 168.

(14) MULTIGNER (G.), *Lerena, ese ignorado pionero de las comunicaciones*, Madrid, COIT/AEIT, 2008, p. 62 et ss.

(15) BOUBAULT (J.-M.), *op. cit.*, p. 120 ; *Journal des Débats* du 3 juin 1842 ; AN F90/19098 [669].

(16) *Op. cit.*, p. 127.

(17) Du ministère de l'Intérieur, le 1<sup>er</sup> mars 1844 (Gaceta de Madrid du 6).

*de Sa Majesté, décidé à procurer, par tous les moyens à sa portée, la consolidation de l'ordre public, si nécessaire pour que les peuples puissent jouir des bienfaits d'une administration paternelle et prévoyante [...].»*

Les trois premières tours expérimentales seront édifiées fin 1844, de même que les suivantes, par le corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées, sous la direction, d'abord, du directeur général des Ponts et Chaussées, Manuel Varela et, ensuite, de son successeur, l'inventeur de ce système télégraphique, José Maria Mathé, nommé directeur général des télégraphes. Les cahiers des charges, ainsi que les devis au niveau provincial de la ligne d'Irún, sont adoptés à la mi-juin 1845, et la passation de marchés sur mise en concurrence démarre le mois suivant. Celles-ci se poursuivront pendant les années suivantes, pour le reste du réseau, ainsi qu'en témoignent les chapitres budgétaires de l'État et les appels d'offres publiés au *JO*<sup>(18)</sup>. En revenant à la première des questions, il serait tout à fait plausible de penser que la distinction remise à Foy était une sorte de reconnaissance des efforts portés par l'Administrateur en chef des lignes télégraphiques sur l'établissement d'une liaison directe Paris – Madrid, sans rupture à la frontière, quel qu'en soit le sens, moyennant, entre autres ressources, la prolongation de la ligne du Sud-Ouest entre Bayonne et Béhobie.

La première dépêche de la première ligne espagnole partait d'Irún le 2 octobre 1846<sup>(19)</sup>. La recherche des emplacements des futurs postes en territoire français avait commencé le mois précédent<sup>(20)</sup>. La construction irait bon train car la même source annonçait, le 2 février suivant, la fin des travaux<sup>(21)</sup>. Et pour cause, car ce même jour, à 8 heures du matin, le directeur de Bayonne (M. Rossary) adressait à l'Administrateur en chef (M. Foy) la laconique dépêche suivante : « *La ligne de Bayonne à Béhobie est ouverte ; depuis hier matin, la communication a lieu.* »<sup>(22)</sup>

La réflexion pourrait donc se circonscrire au zèle de l'Administrateur en chef, si ce n'est que les démarches engagées à l'Archivo Histórico Nacional (AHN, Madrid) à la recherche de la concession de l'Ordre de Charles III, suggèrent une autre hypothèse.

Les chroniques rapportent qu'Alphonse Foy avait été nommé Chevalier du nombre (extra) ordinaire de l'Ordre de Charles III le 23 février, ou selon d'autres le 3 mars, 1847. En fait, le dossier 41 du carton 7377 conservé à l'AHN, confirme que le décret royal portant attribution de la décoration date du 22 octobre 1846. Et alors une première remarque : il n'est pas coutume de récompenser les personnes pour des faits qui ne se sont pas encore produits, ce qui est le cas de la prolongation jusqu'à Béhobie, sauf, bien entendu, qu'il s'agisse d'une manifestation anthologique du sens de l'anticipation...

Cependant le fond de la question ne se trouve pas là mais dans le décret lui-même dont je transcris, ci-après, la traduction littérale du descriptif (figure 4), du texte et de la communication au Secrétaire de l'Ordre :

*« M. Alexandre Dumas Marquis de la Pailleterie*

*M. Alphonse Foy*

*Palais, 22 octobre 1846*

*Par Décret de ce jour on leur confère la croix du nombre extraordinaire, exempte d'épreuves et de frais en tant qu'étrangers.*

<sup>(18)</sup> Pour plus de détails, voir OLIVÉ (S.), 1990 et SÁNCHEZ MIÑANA (J.), 2013.

<sup>(19)</sup> MULTIGNER (G.), « Une Liaison télégr... hippique », *Actes du 8<sup>e</sup> Colloque International de la FNARH, La télégraphie aérienne et optique*, Paris 13-15 octobre 1993, T.C, p. 101.

<sup>(20)</sup> *Le 20* [septembre], M. Rossary, directeur du télégraphe à Bayonne, a parcouru la distance qui sépare notre ville de la frontière afin de déterminer les points par lesquels ta ligne télégraphique de Paris doit être reliée à celle de Madrid. D'après les plans de M. Rossary, cinq tourelles pour les signaux doivent être construites parallèlement à la route royale, et un observatoire sera établi à Béhobie pour un employé qui y résidera à poste fixe [Journal des Débats du 30 septembre 1846].

<sup>(21)</sup> *La nouvelle section de la ligne télégraphique de Paris à Madrid, qu'on a construite pour aller jusqu'à Béhobie, et prolonger ainsi jusqu'à l'extrême frontière la ligne de Paris à Bayonne, est terminée. Un employé qui sera payé par les deux services français et espagnol, est chargé de combler la solution de continuité qui existe dans les signaux entre Béhobie et Irún* [Journal des Débats du 2 février 1847]. Le lecteur avisé observera l'intérêt de la phrase que j'ai soulignée, sujet sur lequel je reviendrai.

<sup>(22)</sup> AN 19860703/608.



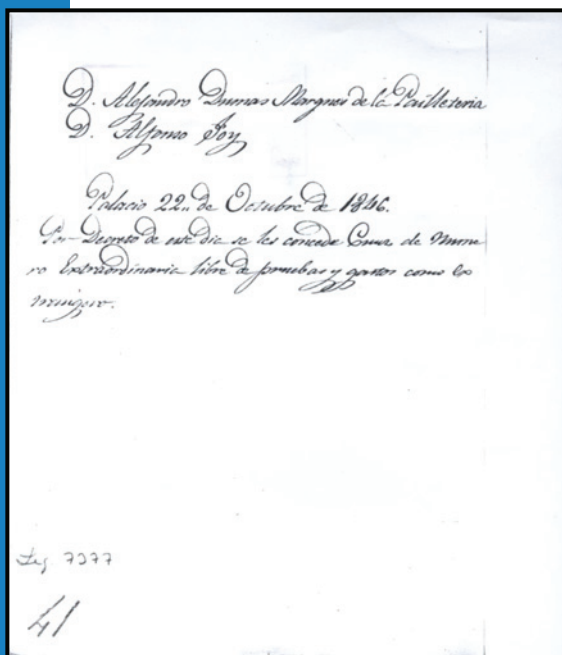


Fig. 4. – Décret du 22 octobre 1846 attribuant Croix du Nombre Extraordinaire à A. Dumas et A. Foy.  
© Archivo Histórico Nacional.

*Attendu les circonstances qui se retrouvent en vous, M. Alexandre Dumas, Marquis de la Pailleterie, et avec le plausible motif de mon récent mariage et de celui de mon auguste sœur [10 octobre 1846], j'ai bien voulu vous nommer Chevalier du nombre extraordinaire de l'Ordre espagnol, Royal et Distingué, de Charles III par Décret du 22 octobre dernier, en vous exonérant, en tant qu'étranger, des épreuves, dépôts et autres conditions requises, prescrits dans les Statuts et Résolutions postérieurs.*

*// M. Alphonse Foy Directeur des Télégraphes en France.*

[sans date]

*Premier Secrétariat du ministère d'État  
Communiqué au bureau de la comptabilité de l'Ordre le 10 novembre suivant*

*La Reine notre dame a daigné expédier ce jour le Décret Suivant :*

*"Avec le plausible motif de mon récent mariage et de celui de mon auguste sœur, j'accorde à M. Alexandre Dumas, Marquis de la Pailleterie et à M. Alphonse Foy, Directeur des Télégraphes en France, la croix du nombre extraordinaire de l'Ordre espagnol, Royal et Distingué de Charles III, exempté d'épreuves et de frais du fait d'être étrangers.*

*Par arrêté Royal je vous le transmets à toutes fins utiles.*

*Que Dieu vous garde pendant de longues années.*

*Palais, 22 octobre 1846"*

*Xavier de Istúriz [président du Conseil des ministres]*

*Monsieur le Secrétaire des Ordres de Charles III et d'Isabelle la Catholique.*

En effet, Alphonse Foy n'est pas seul, mais plutôt en (bonne) compagnie, celle d'Alexandre Dumas qui le précède. Pourquoi ce binôme ? Voilà la (bonne) question. Quant à ce dernier, et à en croire l'exubérant romancier, la raison serait bien simple :

« [...] *en allant avant-hier prendre congé de M. le duc de Montpensier il a eu la bonté de m'annoncer que, sur sa demande, Sa Majesté la reine d'Espagne venait de me nommer commandeur de l'ordre de Charles III [...]* » (2006, 140).

Pour mieux situer cette phrase, un bref rappel. Alexandre Dumas, sur invitation du ministre de l'instruction publique, Narcisse-Achille de Salvandy, accompagné de quelques amis, son fils et son valet abyssin, Paul, parcourt l'Espagne du 5 octobre au 23 novembre 1846, à l'occasion des mariages, le 10 octobre, de la reine Isabelle II (avec son cousin Francisco de Asís de Borbón) et de sa sœur, Luisa Fernanda (avec le duc de Montpensier). À son retour en France, en janvier 1847, après avoir visité l'Algérie, il écrira : *Impressions de voyage. De Paris à Cadix*, récit auquel appartient l'extrait précité.

Dès le début de sa narration, Dumas annonçait l'origine de son voyage :

« *Un matin, je reçus donc du ministre voyageur, du ministre académicien, du ministre homme de lettres, une invitation à déjeuner. Il y avait à peu près deux ans que je ne l'avais vu [...]. Comme je m'en étais douté, l'invitation n'était qu'un prétexte, un moyen de nous trouver en face l'un de l'autre à une table qui ne fût pas tout à fait un bureau. Quant au but, il était de me proposer deux choses : la première, d'assister au mariage de monseigneur le duc de Montpensier en Espagne ; la seconde, de visiter l'Algérie* » (2006, 8).

Et plus loin, il ne manquait pas de rappeler qu'il n'en était pas à son premier coup :

« *Les Espagnols croient reconnaître en moi, et quand je vous dis en moi, c'est, vous le comprenez bien, dans mes œuvres que je veux dire, un je ne sais quoi de Castillan qui leur chatouille agréablement le cœur. C'est si vrai qu'avant d'être chevalier de la Légion d'honneur en France j'étais commandeur d'Isabelle la Catholique en Espagne* » (2006, 138).

Distinction attribuée, celle-ci, d'après Joseph-Marie Quérard, grâce au succès obtenu par *Mademoiselle de Belle-Isle*, dont l'auteur : « *avait eu l'attention délicate d'envoyer le manuscrit autographe [...] à la reine Christine d'Espagne* » (*Les supercheries...*, T. I, 1847).

Fin janvier 1847, dans son plaidoyer, lors du procès intenté par Girardin (dont l'épouse, Delphine, est vraisemblablement la femme à qui s'adressent les lettres qui composent le récit *De Paris à Cadix*) et Véron pour violation de contrat (Dumas devait leur avoir fourni des feuillets qui n'avaient pas encore franchi le seuil de sa fertile imagination à cause de son voyage en Espagne et en Algérie), et recueilli aussi par Quérard (1847, T. I), le romancier expliquait :

« *Quant à mon voyage je dirai que je n'ai jamais rien sollicité ; seulement M. le duc de Montpensier, qui veut bien avoir quelques bontés pour moi, avait désiré me voir à son mariage. Il avait voulu dans une circonstance solennelle pour lui et pour la France, me voir à Madrid comme son frère autrefois m'avait dit de venir à Versailles. [...] M. de Salvandy me proposa une mission pour l'Afrique [...] M. Salvandy me dit : [...] Pour faire comprendre l'Algérie à la France, il faut qu'elle soit visitée par un homme populaire comme vous. [...] Voilà les propres paroles de M. Salvandy. On ne prête pas de pareilles paroles à un ministre quand il ne les a pas prononcées. J'allais donc en Espagne et j'y allais si bien comme invité, que j'étais le seul français qui assistât au mariage intime ; c'est là que je reçus le grand cordon de Charles III, qui fut donné non pas au littérateur, mais à l'homme, mais à moi, Alexandre Dumas Davy, marquis de la Pailletterie, à l'ami du duc de Montpensier !* »

Il semble incontestable qu'il y avait un rapport plausible entre le mariage d'Antoine d'Orléans et le voyage entrepris par Dumas. N'oublions pas qu'en 1823, ce dernier avait été embauché dans les bureaux de la chancellerie du duc d'Orléans (fils de Louis-Philippe et frère du duc de Montpensier). Et dans la foulée, il serait admissible que la recommandation du duc ait conduit la reine à lui conférer l'Ordre de Charles III. Par contre la remise du cordon le jour même du mariage, alors que le décret n'avait pas encore été signé, semblerait appartenir plutôt à l'immense fantaisie du célèbre littérateur, qui d'ailleurs en fournit d'autres preuves dans le récit qui sert de source à plusieurs des informations qui précèdent.

Et qu'en est-il de la distinction de Foy qui, et bien qu'au même titre, est toujours à la remorque de Dumas ? En Espagne elle n'a jamais été ébruitée et je n'ai pu recueillir aucune donnée à ce sujet au-delà de la confirmation documentaire de la concession. Je me permettrai donc de hasarder une timide hypothèse en partant des quelques faits suivants.

Le général Foy, oncle de Vincent-Louis-Alphonse Foy, est un ancien ami du général Thomas-Alexandre Davy de la Pailletterie, père d'Alexandre Dumas. Celui-ci, qui n'est pas encore un écrivain consacré a des démêlés avec le directeur général du bureau où il est employé, et à qui il réplique qu'il doit sa place à la recommandation du général Foy. Le 31 mai 1831, le neveu du général, Alphonse Foy, protégé de Casimir Périer, est nommé à la tête des télégraphes par L. Philippe...

Apparemment il y a des atomes crochus dans le cercle Dumas-Foy-Maison d'Orléans, y compris les parents madrilènes de celle-ci à l'époque. Suffisants pour atteindre une récompense qui ne paraît guère justifiée ? Peut-être. Pendant l'épisode suscite la curiosité et mérite d'être approfondi.

## SUAREZ, LE TRADUCTEUR BÉNÉVOLE

Une fois la ligne Madrid – Irún installée et le prolongement entre Bayonne et Béhobie établi, deux problèmes se posaient pour surmonter le manque de continuité entre les deux localités extrêmes des pays respectifs : l'incompatibilité entre les deux systèmes (procédure, vocabulaire, etc.) et la langue.

Alphonse Foy était pleinement conscient de la situation, ce qui ne diminuait pas pour autant son empressement. Ainsi, dans le courrier adressé au ministre des Affaires Étrangères le 13 septembre 1846, soit quelques jours avant le début de l'inspection du terrain, il signalait que :

« *Pour parvenir à accélérer, autant que possible, les relations entre les deux services, je fais étudier en ce moment la prolongation de la ligne télégraphique de Bayonne jusqu'à Béhobie, point extrême de la frontière française et je charge un directeur du télégraphe de faire les recherches nécessaires pour préparer, si faire se peut, la réunion des deux lignes de manière à avoir entre ces deux points une correspondance télégraphique sans solution de continuité.* »<sup>(23)</sup>

(23) AN 19860703/598, n° 124, p. 48.

Le même jour, il se confiait au directeur de Bayonne dans les termes suivants :

« Lorsque vous serez amené par la recherche de positions dans le voisinage de la frontière espagnole, je vous prie de vous aboucher avec le Directeur ou la personne chargée du service télégraphique espagnol à Irún pour tâcher de faciliter les rapports entre les deux services télégraphiques. Vous pourrez aborder la question de la résidence d'un traducteur français, soit à Béhobie, soit à Irún si cela convenait au Gouvernement espagnol. Et il ajoutait, un peu plus loin :

*Vous verrez si d'après la connaissance que vous pourrez acquérir des moyens de transmission adoptés par l'Administration Espagnole, il n'y aurait pas moyen de changer les signaux Espagnols en signaux Français, de sorte que l'on pût se dispenser d'avoir un traducteur à la frontière. Cela suppose que le traducteur de Bayonne aurait connaissance des documents espagnols. Mais vous savez que nous ne pouvons consentir à faire réciproquement la même chose envers la Direction espagnole d'Irún.*

*Vous traiterez ces points avec le ménagement et la réserve qu'ils demandent. »<sup>(24)</sup>*

Deux mois ne s'étaient pas encore écoulés quand, le 6 novembre, il proposait au directeur de Bayonne une solution... à la solution de continuité :

« En supposant que les signaux espagnols expriment ostensiblement des chiffres, rien ne serait plus facile que de les rendre par quelques-uns de nos signaux auxquels nous donnerions une valeur de convention semblable à la leur. Ces signaux, qui vu leur petit nombre et pour plus de rapidité pourraient être donnés sur la position horizontale sans oblique, mais assurés par un fermé, passeraient sur toute la ligne sans s'y arrêter autrement que par suite des incidents qui peuvent naître dans la transmission. Ils arriveraient à Paris et à Madrid avec leur valeur de convention et ils y seraient traduits au moyen d'un vocabulaire spécial commun aux deux directions extrêmes. Outre l'avantage qui doit résulter de la transmission [...]. »

La missive finissait ainsi : « Examinez ces questions que je vous soumets. Correspondez avec le Directeur du Télégraphe à Irún. D'après votre réponse je ferai, près de M<sup>r</sup> le Ministre des Affaires Étrangères, les démarches nécessaires pour que la question de la réunion des deux lignes et du vocabulaire commun soit traitée diplomatiquement. »<sup>(25)</sup>

Nous savons que la continuité devrait attendre l'arrivée du télégraphe électrique. Mais la traduction des messages fut bientôt mise en exécution, non sans difficultés au début, telles, entre autres, que la méfiance du directeur de Bayonne envers les connaissances de la langue espagnole du responsable de Béhobie<sup>(26)</sup>.

Et grâce aux fouilles menées par M. Massié (1967, T. 4, 397) dans les Archives nationales, nous savions que *Le directeur de Béhobie, voisin de la frontière avait un nom prédestiné : L. L'Espagnol. Mais les dépêches de l'ambassadeur de France lui parvenaient en espagnol et il lui fallut trouver un traducteur (bénévole), en la personne de Suarez, commandant du service télégraphique à Irún.*

L'Espagnol a dû vraisemblablement remplacer Degors à la direction de Béhobie entre mars et avril 1847. Quant à Suarez, il était arrivé à Irún (figure 5) le 24 décembre 1846 (l'année même de son incorporation au Corps des télégraphes), à titre de remplaçant provisoire de Pedro Bayo. À la suite du décès de ce dernier, il sera nommé commandant de 2<sup>e</sup> classe et confirmé dans ses fonctions, le 13 janvier. La principale raison invoquée pour sa nomination était justement la connaissance de langues étrangères. Il restera en poste à Irún jusqu'en 1849 ; le 22 août il passe commandant de 1<sup>ère</sup> classe et en septembre il est nommé inspecteur des lignes d'Irún et de Barcelone. Il sera appelé à d'autres postes et remplira d'autres fonctions, deviendra inspecteur de 1<sup>ère</sup> classe et, pour des raisons de santé, il prendra sa retraite le 18 juin 1853.

Mais en fait, qui est Juan Antonio Suárez ? J'ai puisé la plupart des renseignements obtenus et actuellement en cours d'analyse (en vue d'une étude monographique), dans les Archives du *Museo Postal y Telegráfico* à Madrid ; je les ai complétés à travers les recherches entreprises aux *Archives Nationales* à Pierrefitte, à l'*Archivo General Militar de Segovia*, à la *Real Academia de la Historia* et dans la « toile ».

<sup>(24)</sup> AN 19860703/598, n°120, p. 45-46.

<sup>(25)</sup> AN 19860703/598, n°143, p. 55.

<sup>(26)</sup> *Le Directeur du télégraphe à Bayonne à Mr. L'Administrateur en chef. Je ne crois pas que M. Degors (souvent transcrit « Degros » par les spécialistes) connaisse suffisamment cette langue pour la bien traduire, ainsi qu'il le prétend. Le Directeur d'Irún peut joindre une traduction en français, comme renseignement officieux seulement.* AN 19860703/602, n°185, le 13 février 1847.

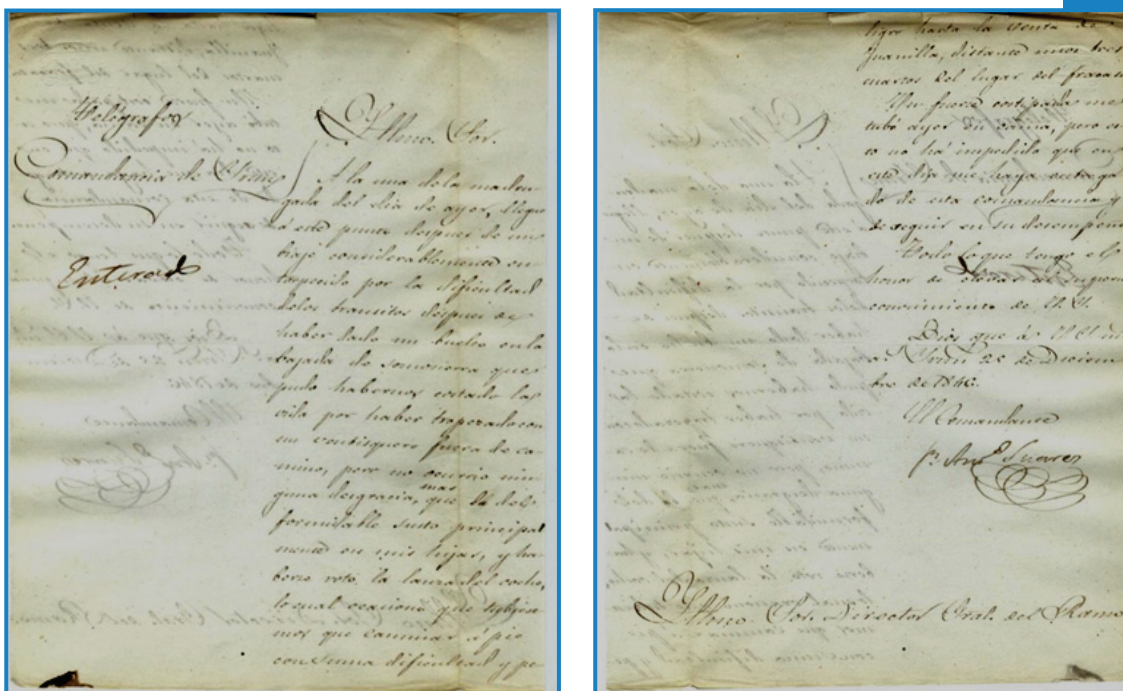


FIG. 5. – Rapport de J. A. Suárez sur son arrivée à Irún. © Archives Museo Postal y Telegráfico.

Aux Archives des forces armées de Ségovie, qui renferment, entre autres, les dossiers de personnel, je me suis procuré le deuxième nom de Suarez : Bajjes. Mais, malheureusement, son propre dossier, qui devait s'y trouver, reste égaré. Car, en effet, Suarez avait suivi la carrière militaire.

Juan Antonio Suárez est né à Barcelone aux environs de 1790. Soldat « distingué » en 1810, il participe dès cette année à la guerre contre Napoléon ; il est fait prisonnier, interné en France (où vraisemblablement il apprendra la langue) et libéré à l'armistice en avril 1814. Il participe aussi aux combats de la première guerre carliste (1835-1836). C'est à cette époque qu'il atteint, par ancienneté, l'échelon effectif de capitaine et le grade (emploi supérieur mais honorifique, pour faits de guerre) de lieutenant-colonel (il atteindra le grade de colonel en février 1847). Mis à la retraite en 1839, il rentre dans l'administration civile comme officier auxiliaire au ministère de la Marine. Limogé pour des raisons politiques (Régence d'Espartero) il est contraint à s'exiler en France, à Perpignan, d'où il s'adressera publiquement à l'« usurpateur ». Il sera de retour à Barcelone entre 1844 et 1845. La reine lui viendra en aide pendant son expropriation et à la faveur aussi, vraisemblablement, de celle-ci, il rejoindra le Corps des télégraphes. Marié deux fois (1820 et 1851) il aura une fille de sa première épouse et un fils de la seconde. Certains renseignements permettent de supposer qu'il pourrait être décédé en septembre ou octobre 1855.

Cette brève synthèse le situerait dans un contexte semblable à celui des cadres du télégraphe optique de Mathé, recrutés au début parmi les gradés, d'active, de réserve où retraités, de l'armée espagnole. Si ce n'est que certains signes épars m'ont mis sur la piste d'un personnage polyédrique et quelque peu énigmatique : Juan Antonio Suárez, qui n'a jamais décliné son deuxième nom, n'est pas seulement un ancien militaire devenu télégraphiste et auteur occasionnel d'articles, mais aussi un essayiste, poète, chroniqueur et éditeur. Et bien entendu, traducteur, mais non pas seulement de dépêches télégraphiques, mais aussi d'ouvrages classiques, grecs ou latins. Il était à ce titre Académicien correspondant de la *Real Academia de la Historia* (élu le 9 novembre 1838) et membre de la *Academia Grecolatina Matritense*.

Entre 1830 et 1845, j'ai recensé, parmi d'autres, les ouvrages de création, traduction ou édition suivants : *La estatilegia explicada* (1830, règles pour apprendre à lire, figure 6a) ; *Diccionario Geográfico Universal* (1831-1834, différents articles signés S) ; *Composiciones poéticas* (1832) ; *Oda* (1834, Ode dédiée à la Reine Gouvernante, figure 6b) ; *Las Heroidas de Ovidio* (1835, Trad., figure 7a) ; *Fastos españoles o efeméridas de la guerra civil* (1839-1840, figure 7b) ; *Carta del Venerable Palafox... contra los jesuitas* (1845, Éd.).



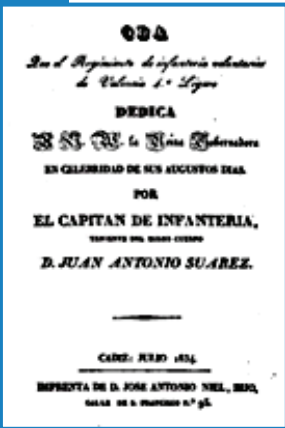


Fig. 6a et 6b.

Fig. 7a et 7b.

Pour en revenir au rôle de traducteur (que Suarez ajoutait à ses fonctions de directeur ou commandant du poste espagnol) des dépêches qui, arrivées à Béhobie en français ou à Irún en espagnol, avaient pour destination Madrid ou Paris, la première communication visée par Suárez que j'ai recensée avait été expédiée de Madrid le 7 février 1847 à 3 h 25 de l'après-midi ; arrivée le 9 à 3 h 1/2, à cause du mauvais temps, Gors la recevait sur le champ en espagnol. En voici la transcription en français (qui accompagne l'original en espagnol) :

« Dépêche expédiée de Madrid le 7 février à 3 h 25 du soir

Béhobie le 9 à 3 h 1/2

N°1

Ministre d'État

A M. l'Ambassadeur d'Espagne à Paris

L'Infant Don Henrique est parti ce matin à midi pour Barcelone, par ordre de S.M. Il recevra des instructions.

En marge :

N.B.

Retardée par le mauvais temps

Le Directeur du Télégr<sup>h</sup>e

A l'Adm<sup>e</sup> en chef

Je reçois à l'instant cette dépêche en espagnol. Je me hasarde cette fois, mais j'attends avec impatience de nouveaux ordres.

Signé :

Degors »<sup>(27)</sup>

Degors apparemment était le responsable de la traduction, qui semble contredire les réticences de Rossary, et malgré lesquelles le directeur de Béhobie continua vraisemblablement à s'occuper de cette besogne jusqu'à l'arrivée de M. L. L'Espagnol.<sup>(28)</sup>

La première dépêche traduite par Suarez date du 7 juin 1847. En voici le texte dont j'ai respecté strictement la graphie :

« Traducción amical de la dépêche télégraphique du 7 juin 1847.

Dépêche de Madrid à 6 h 3' [du soir] du 6 juin 1847.

Le Ministre de la Gouvernation du Royaume à M. l'Ambassadeur de S.M.C. à Paris.

Par une dépêche de Lisbonne du 2 du courant, le Gouvernement de Sa Majesté vient d'apprendre que le Baron Das Antas a été fait prisonnier de guerre avec deux ou trois mille hommes et que tous les bâtimens de la Junte révolutionnaire ont tombé au pouvoir de l'escadre espagnole et anglaise.

<sup>(27)</sup> AN 19860703/206 (n°6).

<sup>(28)</sup> Dans une lettre adressée à Degors par l'Administrateur en chef le 25 février 1847 (AN 19860703/598, n°202), on peut lire : *J'ai reçu vos lettres du 19 et 22 de ce mois. Je me réfère à mes instructions précédentes relativement à la remise des dépêches en français au directeur de Béhobie. Il n'y a pas lieu à demander officiellement que la version française soit accompagnée du texte espagnol. Ce texte serait inutile si le directeur qui doit vous remplacer ne sait pas l'Espagnol [sic] et une semblable communication faite officiellement le placerait même dans une position désagréable.*



Priez Mr. Le Sous-préfet de Bayonne de vouloir bien transmettre la nouvelle à Mr. Le Comm<sup>t</sup> général de notre Province.

Signé :

Suarez<sup>(29)</sup>

Le lecteur aura observé que la traduction est précédée (et il en sera ainsi des suivantes) du qualificatif « amicale » qui correspond au terme « bénévole » employé par M. Massié. La prévision d'un employé payé moitié-moitié par la France et l'Espagne pour combler la solution de continuité devait concerner l'engagement d'une estafette pour parcourir au galop la distance (environ 2 km) entre les deux postes et remettre les plis d'un côté et de l'autre. Je n'ai cependant repéré aucun document ni témoignage accréditatif d'une rémunération quelconque, qu'il s'agisse de la transmission ou de la traduction, et de cette dernière à plus forte raison.

Il reste encore beaucoup d'inconnues à dégager dans le domaine des sujets abordés plus haut (ou d'autres tels que ce bureau du service télégraphique électrique français qui fonctionnait en avril 1854... à Irún), raison pour laquelle ce papier n'a pas de point final. À suivre, donc.

### Remerciements

- Pilar Domínguez, mon épouse ;
- Michel Ollivier et Jean-Michel Boubault, à qui je suis redevable de la poursuite de quelques-unes des présentes recherches ;
- Gaspar Martínez Lorente et Pedro Navarro (Archivo del Museo Postal y Telegráfico) ;
- Charlotte Leblanc (Archives nationales) ;
- Marisa Quintana et Arturo Mohino, amis passionnés d'histoire ;
- Esther Sanz Murillo et Sonia Fernández Esteban (Museo de Historia de Madrid) ;
- Carlos Javier Puente de Mena (Archivo General Militar de Segovia) ;
- Stéphanie Viel (FNARH).

### Bibliographie

- *Actes des Colloques de la FNARH*, Blois, 1979 [Communications MM. Ollivier et Massié] ; Paris 1993 [Communication de J.-M. Boubault].
- BOUBAULT (Jean-Michel), « Les lignes du Sud-Ouest », *La télégraphie Chappe*, Nancy, FNARH/Éditions de l'Est, 1993, p. 132-143.
- *Catálogo del Gabinete de Estampas del Museo Municipal de Madrid*, II Estampas extranjeras, Ayuntamiento de Madrid, 1989.
- DUMAS (Alexandre), *De Paris à Cadix. Impressions de voyage* [1847], Paris, 1854 ; Paris, Éditions François Bourin, 1989 ; Montréal, Le Joyeux Roger, 2006.
- MASSIÉ (Jean-François), Le télégraphe aérien système Chappe, de Bordeaux à Bayonne et à Béhobie (1823-1853), in *Bulletins de Borda*, T. 2-3, p. 203-227, 1967 ; T. 4, p. 381-397, 1967 ; T. 2-3, p. 215-235, 1968.
- *MEMORIAS de D. Antonio Alcalá Galiano, publicadas por su hijo*, Madrid, 1886. [Biblioteca Virtual Miguel de Cervantes].
- MIÑANO Y BEDOYA (Sebastián), *Historie de la Révolution d'Espagne de 1820 à 1823*, Paris, 1824.
- MUÑOZ MALDONADO (José), *Historia política y militar de la guerra de la independencia de España contra Napoleón Bonaparte de 1808 a 1814*, Madrid, 1833.
- OLIVÉ ROIG (Sebastián), *Historia de la telegrafía óptica en España*, Madrid, Secretaría General de Comunicaciones, Ministerio de Transportes, Turismo y Comunicaciones, 1990.
- QUÉRARD (J.-M.), *Les supercherries littéraires dévoilées*, T. I, Paris, 1847.
- SÁNCHEZ MIÑANA (Jesús), « Del semáforo al teléfono. Los sistemas de telecomunicación », in Silva Suárez (Manuel) (Ed.), *Técnica e Ingeniería en España. VII. El ochocientos. De las profundidades a las alturas*, T. II, Zaragoza, Real Academia de Ingeniería/Institución « Fernando El católico »/Prensas de la Universidad de Zaragoza, 2013.
- VV.AA., *Estampas de la Guerra de la Independencia: Calcografía Nacional, Real Academia de Bellas Artes de San Fernando, Ayuntamiento de Madrid*. Madrid, 1996.

(29) AN 19860703/206 (n°20). Cette pièce, comme toutes celles, d'ailleurs, que fera parvenir Suarez à son collègue français, est accompagnée du texte en espagnol, adressé *Al Sr. Director del Telégrafo de Behovia*, avec une note indiquant que la dépêche a eu du retard à cause des réparations sur la ligne. J'ajoute, au passage, et à ma connaissance qu'il n'y a aucune trace de ces dépêches et d'une éventuelle correspondance dans les archives télégraphiques espagnoles.